



Tél : 03 22 27 70 24

Fax : 03 22 23 66 55

mairie@fort-mahon-plage.com

MAIRIE
PLACE ALBERTI LECAT - B.P. 30154
80120 FORT-MAHON-PLAGE

le Maire de Fort-Mahon-Plage

à

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

Fort-Mahon-Plage, le 12 Mars 2019

Objet : Réunion du Conseil Municipal

Convocation à une réunion du CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Conseil Municipal qui se réunira en séance ordinaire **le lundi 18 Mars 2019 à 17 heures en Mairie.**

Ordre du Jour :

- 19.28) Convention avec la SNSM
- 19.29) Convention avec l'OMA pour la gestion du VOX
- 19.30) Convention avec la Commune de Quend pour l'hébergement des gendarmes
- 19.31) Subvention à l'OTFM et avenant à la convention
- 19.32) Subvention à l'association Les Chars en Fête et convention
- 19.33) Subvention aux associations
- 19.34) Subvention d'équilibre au Budget annexe base nautique
- 19.35) Imputation des frais de mise à disposition de matériel communal au budget annexe assainissement.
- 19.36) Remboursement de frais de personnel par le budget annexe assainissement
- 19.37) Décisions en matière de stationnement payant
- 19.38) Taux de 3 taxes directes locales
- 19.39) Vote du Budget Primitif 2019 Centre équestre
- 19.40) Vote du Budget Primitif 2019 Base nautique
- 19.41) Vote du Budget Primitif 2019 Assainissement
- 19.42) Vote du Budget Primitif 2019 Commune

- *Communications diverses*

- *Droit d'initiative*

Les documents attachés aux projets de délibérations sont consultables en Mairie.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien à Vous,



Le Maire,

Alain BAILLET